

## LISTES DES PIÈCES OU DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR pour une déclaration d'accident de service ou du travail ou de trajet

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Toute transmission de documents doit se faire par la voie hiérarchique.*

### ↳ Pour tout type d'accident

- Imprimé de déclaration d'accident de service rempli en 2 exemplaires, signé et tamponné par le supérieur hiérarchique; (uniquement en feuille recto)
- Certificat médical d'accident du travail initial (feuillet bleu CERFA n° 11138) indiquant le descriptif des lésions (fournir les originaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> volet) - *le 3<sup>ème</sup> volet est à conserver par la victime*
- Certificat médical d'accident du travail de prolongation (feuillet bleu CERFA n° 11138) d'arrêt de travail, de date à date, et/ou de prolongation de soins indiquant la date de reprise des fonctions (fournir les originaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> volet) - *le 3<sup>ème</sup> volet est à conserver par la victime*
- Certificat médical d'accident du travail final (feuillet bleu CERFA n°11138) qui devra mentionner, soit la date de guérison, soit la date de consolidation- (fournir les originaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> volet) - *le 3<sup>ème</sup> volet est à conserver par la victime*
- Compte rendu(s) radiographique(s)
- Attestation sur l'honneur de la victime décrivant de manière précise et détaillée les circonstances exactes de l'accident
- Déclaration écrite des témoins directs de l'accident ou, à défaut, attestation de la première personne à laquelle les faits ont été relatés le jour même + copie lisible de la carte d'identité recto/verso
- Attestation sur l'honneur des personnes ayant vu l'agent avant l'accident indemne de toute lésion et/ou après l'accident avec les lésions constatées. Préciser le jour, et indiquer le lien avec l'agent (hors milieu familial) + copie lisible de la carte d'identité recto/verso
- Rapport du supérieur hiérarchique mentionnant la date et les circonstances dans lesquelles il a été informé de l'accident
- Emploi du temps de l'année scolaire en cours
- Copie du contrat de travail de l'agent non titulaire
- Signature sur le(s) document(s) retourné(s) :
- Cachet sur le(s) document(s) retourné(s) :
- Autre(s) :

### ↳ Pièces supplémentaires à fournir pour les accidents de trajet :

- Copie de la carte routière ou d'un plan de ville sur lequel seront reportés, selon le cas : le domicile, le lieu de travail, le lieu habituel des repas et le lieu de l'accident, ainsi que le trajet habituel et celui suivi le jour de l'accident, s'il est différent
- Une déclaration sur l'honneur que le trajet emprunté est le trajet habituel
- Copie du constat amiable
- Copie du rapport de gendarmerie, police ou pompiers

### ↳ Pièces supplémentaires à fournir pour les accidents survenus à l'occasion d'activités annexes:

- L'ordre de mission, la convocation ou un justificatif du supérieur hiérarchique spécifiant le lieu, la date, les horaires et l'objet de l'activité de service hors du lieu de travail habituel